



Welcome to Father John's young confreres, Missionaries of Saint Francis de Sales



Intentions de prière – Samedi 21 : défunts famille Marcel Léger – **Dimanche 22** Jean-Luc Mugnier-Pollet et familles, Pierre Poss et familles ■ Antoine Dal Moro - familles Gruffaz / Barbier - Claude Anthoine-Milhomme - Jacques et Daniel Décarroz - Georgette Loison - Georges Roche - Odile Ridoux - Mauricette et Fernand Boudin, Guy Bonneau - famille Raymond Dorade, et Catherine ■ Pierre Girollet - Amaury Neyrand – **Jeu 26** : Alice Comet et familles – **Vendredi 27** : Patrice et Michel Joubert ■ Emmeline et Louis Hyzard et famille.

Messes en semaine à 8h30 :

Mardi 24, mercredi 25, vendredi 27 à St-Jorioz – jeudi 26 à Duingt

Octobre, mois du Rosaire – chapelet à 17h

Entrevernes tous les jours – St-Jorioz le mercredi

Vendredi 27 octobre - 10h Sevrier – 19h Saint-Jorioz

Célébration pénitentielle non sacramentelle

(équipe 3 : Brigitte et Marie-Claude)

L'église de St-Jorioz sera fermée les 23, 24 et 25 octobre : traitement contre les mouches.

Les messes du matin seront dans la salle Mère Teresa.

Célébrations 29 octobre 2023

30^{ème} dimanche du temps ordinaire, année A

Offrande pour les besoins de la paroisse et du diocèse

Célébration préparée avec équipe liturgique 4
(Anne-Marie, Chantal, Georges, Marie-Christine)

- **samedi 28 octobre à Leschaux, 18h30**

- **dimanche 29 octobre à Saint-Jorioz, 10h**

Toussaint – à Saint-Jorioz – à 10h

Commémoration des fidèles défunts – à Sevrier – à 10h

Comment se déroule le sacrement de réconciliation ? Il s'agit d'abord de se mettre en vérité face à Dieu et de lui demander de nous montrer ce qui fait obstacle à l'amour en nous, puis de rencontrer un prêtre.

Le schéma "pratique" de confession est le suivant :

* Le pénitent dit : « Bénissez-moi, mon père, parce que j'ai péché ». Le prêtre bénit alors le fidèle et l'invite à entrer dans la confiance pour cette confession.

* *Le pénitent peut dire depuis combien de temps il ne s'est pas confessé et présenter brièvement son état de vie.*

* Puis vient le temps de l'aveu des péchés reconnu à la lumière de l'amour infini de Dieu. Je reconnais avec simplicité mon péché, sans me justifier. On peut examiner les manquements...

- envers Dieu

- envers mon prochain

- envers moi-même

* « De tous ces péchés, j'en demande pardon à Dieu, et à vous, mon père, pénitence et absolution ».

* Ensuite le **prêtre, témoin de la miséricorde**, relève, encourage, fortifie dans la foi celui qui reconnaît ses fautes avec contrition : - il peut éventuellement essayer d'aider le pénitent par telle ou telle parole de conseil et de consolation

- Il peut proposer une pénitence, le plus souvent prière ou méditation d'un passage de l'Évangile ou un signe concret de conversion. La pénitence permet de vérifier notre désir de vie nouvelle et de rendre grâce à Dieu en toute chose

- Il invite à formuler un acte de contrition - Il prononce la formule d'absolution - Il invite à repartir dans la paix.

ACTES DE CONTRITION

Père, Dieu de tendresse et de miséricorde,
j'ai péché contre Toi et mes frères.

Je ne suis pas digne d'être appelé ton enfant,
mais près de Toi se trouve le pardon.

Accueille mon repentir.

Que ton Esprit me donne la force de vivre selon ton amour
en imitant Celui qui est mort pour nos péchés,

Ton Fils Jésus-Christ Notre Seigneur.

<https://eglise.catholique.fr/approfondir-sa-foi/la-celebration-de-la-foi/les-sacrements/la-penitence-et-la-reconciliation>

A compter du mois de novembre le **temps de prière et d'adoration**, à l'église St-Blaise, Sevrier, est proposé le **1er et le 3e mardi du mois** Le thème retenu pour le **mardi 7 novembre** est "**la sainteté pour tous**" 20h-20h45.

Les veilles, " Jésus lumière du monde", sont en vente 6€ à la sortie des messes et à l'accueil du presbytère. Les bénéficiaires vont au financement des projets diocésains pour les jeunes.

Accueil : 251, route de l'Eglise – 74410 SAINT-JORIOZ – Tél. 04 50 68 61 79

Courriel : ste-teresa-de-calcutta@diocese-annecy.fr – **Site** : www.diocese-annecy.fr/ste-teresa-de-calcutta

Permanences d'accueil : de 9h30 à 11h30 tous les jours – sauf dimanches, lundis et jours fériés

